



NIVELAND® 5

Mortier pour la préparation des sols intérieurs. Épaisseur jusqu'à 5 mm



DESCRIPTION

Mortier autonivelant pour la préparation de sols intérieurs, une fois durci, il est adapté pour recevoir tous types de revêtements de sol légers (carrelage, parquet, moquette, etc.). Il offre une haute résistance mécanique et une bonne résistance de surface. Ce mortier autonivelant est facile à appliquer et très fin. Il possède un fort pouvoir autonivelant.

COMPOSITION

Produit à base de ciments spéciaux, agrégats sélectionnés et additifs.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Nivellement des sols intérieurs.
- Haute résistance mécanique.
- Bonne résistance de surface.
- Facile à appliquer.
- Grande finesse.
- Fort pouvoir autonivelant.
- Épaisseur jusqu'à 5 mm.

SUPPORTS

- Béton, sols en mortier et similaires.
- Les supports doivent être résistants, stables, propres et dépoussiérés, sans restes d'agent décoffrant, produits organiques, etc.
- Appliquer l'apprêt Paviland Primer R pour éviter la formation de bulles d'air au niveau du revêtement et améliorer son adhérence au support.
- Si nécessaire, le support doit être préparé mécaniquement pour qu'il ait une surface sans laitance et une porosité appropriée.
- Avant d'appliquer le NIVELAND 5, les cavités et/ou fissures éventuelles présentes sur le support doivent être correctement réparées en utilisant les produits de la gamme Paviland ou Morcemrest selon la nature du support et le type de réparation à effectuer.
- Avant d'appliquer le mortier, il est important de s'assurer que l'humidité résiduelle est inférieure à la recommandation (moins de 3 %).

REVÊTEMENTS DE SOLS

NIVELAND® 5

MODE D'EMPLOI

- Ajouter de l'eau (5,5 à 6 L par sac) et malaxer à l'aide d'un mélangeur électrique à faible vitesse de rotation (environ 500 tours/minute) jusqu'à l'obtention d'une pâte fluide et homogène.
- Laisser reposer durant 2 minutes et malaxer à nouveau.
- La durée pratique d'utilisation (DPU) de la pâte est d'environ 20 minutes, selon les conditions climatiques.
- Verser le produit malaxé sur le fond et l'étendre avec une lisseuse.
- L'épaisseur maximale recommandée est de 2 à 5 mm.
- L'épaisseur recommandée est de 2 à 3 mm.
- Appliquer en une seule couche.

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- Ne pas utiliser au-dessous de 5°C ni au-dessus de 30°C.
- Ne pas utiliser en cas de risque de gel, pluie, vents forts ou ensoleillement direct.
- Ne pas utiliser sur des sols humides ou risquant de l'être.
- Ne pas ajouter d'eau au produit après le malaxage ou une fois le début de prise.
- Ne pas utiliser en extérieur.
- Pour des sols avec des surfaces supérieures à 20 m² ou plus de 10 mètres linéaires, il est recommandé de réaliser des joints de partition, délimitant des zones, avec des joints d'environ 6 mm qui peuvent être remplis avec du PUMALASTIC MS ou du PU.
- Les joints de mouvement de la surface d'origine doivent être respectés et des joints périphériques doivent être réalisés.
- La couche de surface doit être protégée contre un séchage trop rapide, surtout dans des conditions de température élevée et/ou de vents forts.
- Avant de poser le revêtement final, il est nécessaire de vérifier l'humidité résiduelle de la chape et de vérifier si elle est appropriée selon le type de revêtement à installer.

PRÉSENTATION

Sac de 25 Kg en papier plastifié.
Stockage jusqu'à 6 mois, fermé dans son emballage d'origine, à l'abri des intempéries et de l'humidité.

DONNÉES TECHNIQUES

(Résultats statistiques obtenus dans des conditions standard)	
Aspect	Poudre GRISE
Délai avant prise du ciment	90 min.
Délai avant trafic piéton	4 - 5 heures
Délai avant polissage	8 - 12 heures
Délai avant pose de revêtement (carrelage, moquette...)	à partir de 24 h.
Délai avant pose du parquet ou revêtement synthétique	à partir de 24 h.
Résistance à la compression	>20 N/mm ²
Résistance à la flexion	>6 N/mm ²
Classification selon norme NF EN 13813	CT C20 F6
Rendement approximatif	1,5 Kg/m ² par mm d'épaisseur
NOTE: Les temps sont relatifs à une température de 23° C et à une humidité relative de 50%. Ceux-ci sont plus courts à des températures plus élevées et plus longs à des températures plus basses.	

REVÊTEMENTS DE SOLS

NIVELAND® 5

MARQUAGE CE



GRUPO PUMA ESPAÑA, S.L

Avda. AGRUPACIÓN CÓRDOBA, Núm. 17
14014 CÓRDOBA
14

NIVELAND 5

Nº: 500544-01
EN 13813

Mortier autonivelant à base de ciment, pour la préparation de sols intérieurs et l'installation de revêtements légers tels que le carrelage, le parquet, la moquette, etc., pour des épaisseurs de 2 à 5 mm.

Réaction au feu	Classe A1
Émission de substances corrosives	CT
Résistance à la compression	C20
Résistance à la flexion	F6
Substances dangereuses	Consulter Fiche de Sécurité

DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE DE PRODUIT (DEP)

Mortier élaboré avec des granulats issus de carrières proches des centres de production réduisant les émissions de gaz à effet de serre associés à leur transport et élaborés dans des centres de production équipés de systèmes de management environnemental certifiés conformément à la norme ISO 14001, un engagement ferme en faveur du développement durable et du respect de l'environnement

Mortier muni d'une étiquette environnementale de type III (la plus exigeante) Déclaration Environnementale de Produit vérifiée en externe par l'AENOR.

REVÊTEMENTS DE SOLS

NIVELAND® 5

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.. Ils ne sont pas exigibles à des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions de la norme de référence.